

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |
| **MISSION PERMANENTE D’ALGERIE****AUPRES DE L’OFFICE DES NATIONS UNIES** **A GENEVE ET DES ORGANISATIONS** **INTERNATIONALES EN SUISSE** |  | البعثة الدائمة للجزائر لدى مكتب الأمم المتحدة بجنيف والمنظمات الدولية بسويسرا |

**Déclaration de la délégation algérienne**

**35ème session du Groupe de travail sur l’EPU**

 **------------**

**République d’Arménie**

**Genève, le 23 janvier 2020**

**Madame la Présidente,**

Ma délégation souhaite la bienvenue à la délégation de la République d’Arménie et la remercie pour la présentation de son troisième rapport national au titre du mécanisme de l’Examen Périodique Universel.

Ma délégation se félicite de la signature par la République d’Arménie du Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort, et du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l’enfant établissant une procédure de présentation de communications. Ma délégation se réjouit également de la signature et de l’entame du processus de ratification de la Convention du Conseil de l’Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l’égard des femmes et la violence domestique.

L’Algérie souhaite présenter à la délégation de la République d’Arménie les recommandations suivantes :

1. Adopter une politique nationale globale pour lutter contre la traite des êtres humains et l’exploitation de la prostitution des femmes et des filles ;
2. Prévoir un cadre réglementaire pour le secteur informel et veiller à ce que les femmes travaillant dans ce secteur aient accès à une protection sociale, à une protection de la maternité et à des aides en matière de garde d’enfants.

L’Algérie souhaite le plein succès à la République d’Arménie dans l’étude et la mise en œuvre des recommandations formulées.

**Je vous remercie.**